

29 avril 2025

037

> Médecins omnipraticiens

Urgences : appel immédiat de candidatures de médecins en disponibilité

Pour assurer l'accessibilité au service d'urgence d'une installation d'un CISSS ou d'un CIUSSS confronté à une possible rupture de services en raison d'un manque d'effectifs, les parties négociantes ont convenu de la [Lettre d'entente n° 297](#).

Cette lettre d'entente prévoit des modalités de rémunération particulières pour le médecin qui engage sa disponibilité durant certaines périodes de l'année. Le présent appel de candidatures concerne la période du **20 juin 2025 au 4 septembre 2025**.

1 Rémunération

Lorsque vous êtes dépêché dans une installation d'un établissement désigné, vous êtes rémunéré selon les modalités du mécanisme de dépannage prévues à l'[Annexe XVIII de l'Entente](#), et les frais de déplacement sont remboursés selon celles de l'[article 30.00](#). Vous ne pouvez pas vous prévaloir des modalités des lettres d'entente qui offrent une rémunération bonifiée pour la prise en charge de l'urgence par les médecins de l'installation.

La rémunération versée en vertu de la présente lettre d'entente est sujette aux dispositions du paragraphe 5.3 de l'[Annexe IX de l'Entente](#). Elle est donc exclue du calcul du revenu brut trimestriel :

- **5 582 \$** par semaine de disponibilité engagée lorsque vous êtes dépêché dans un établissement, montant auquel s'ajoute la rémunération des services rendus;
- **6 471 \$** par semaine de disponibilité offerte lorsque vous n'êtes pas dépêché dans un établissement par le comité paritaire.

Vous pourriez faire l'objet d'une pénalité de 3 236 \$ pour chaque semaine d'engagement non respecté à moins que vous ayez trouvé vous-même un médecin qui répond aux critères d'admissibilité pour vous remplacer ou que vous ayez une raison particulière approuvée par le comité paritaire.

2 Poser votre candidature

Pour poser votre candidature, vous devez, entre autres :

- détenir des priviléges pour exercer dans un service d'urgence ou en avoir détenu au cours des trois dernières années;
- être disponible une semaine ou plus;
- accepter d'être dépêché à quelques heures de préavis dans un établissement où il y a un risque de rupture de services.

Remplissez le [formulaire d'inscription](#) en annexe et retournez-le au Centre national Médecins-Québec **le plus tôt possible et au plus tard le 16 mai 2025**.

L'attribution des semaines de disponibilité s'effectue **sans attendre la fin de la période** d'appel de candidatures.

3 Pour plus d'information

Pour toutes les dispositions et instructions, consultez la *Lettre d'entente n° 297*. Vous pouvez également consulter la page Web [Mécanisme de dépannage](#).

c. c. : Agences de facturation commerciales

Courriel et site Web	Téléphone	Heures d'ouverture
www.ramq.gouv.qc.ca/courriel	Québec 418 780-4208	Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels	Montréal 514 687-3612	(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)
	Ailleurs au Québec 1 888 330-3023	

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA LETTRE D'ENTENTE N° 297

Du 20 juin 2025 au 4 septembre 2025

(La gestion de la présente lettre d'entente est sous la responsabilité du Comité paritaire MSSS-FMOQ sur le dépannage.)

1. IDENTIFICATION

1. IDENTIFICATION			
Nom		Prénom	Sexe : <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/> Masculin
Adresse – Résidentielle			
Établissement d'attache principal			
Ind. rég. Téléphone (résidence)	Ind. rég. Cellulaire	Ind. rég. Télécopieur	Adresse électronique obligatoire
PERMIS D'EXERCICE		Nº du permis	ASSURANCE RESPONSABILITÉ :
Collège des médecins du Québec		1-	Code de travail
			Langues parlées : <input type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Anglais

2 DISPONIBILITÉ

- Nombre de semaines de disponibilité offertes :
 - Veuillez indiquer ci-dessous vos semaines de disponibilité en numérotant vos choix **par ordre de priorité** (1 étant votre 1^{er} choix).

Choix n°	Semaines	Choix n°	Semaines	Choix n°	Semaines
	Du vendredi 20 juin au jeudi 26 juin		Du lundi 14 juillet au dimanche 20 juillet		Du vendredi 8 août au jeudi 14 août
	Du lundi 23 juin au dimanche 29 juin		Du vendredi 18 juillet au jeudi 24 juillet		Du lundi 11 août au dimanche 17 août
	Du vendredi 27 juin au jeudi 3 juillet		Du lundi 21 juillet au dimanche 27 juillet		Du vendredi 15 août au jeudi 21 août
	Du lundi 30 juin au dimanche 6 juillet		Du vendredi 25 juillet au jeudi 31 juillet		Du lundi 18 août au dimanche 24 août
	Du vendredi 4 juillet au jeudi 10 juillet		Du lundi 28 juillet au dimanche 3 août		Du vendredi 22 août au jeudi 28 août
	Du lundi 7 juillet au dimanche 13 juillet		Du vendredi 1 ^{er} août au jeudi 7 août		Du lundi 25 août au dimanche 31 août
	Du vendredi 11 juillet au jeudi 17 juillet		Du lundi 4 août au dimanche 10 août		Du vendredi 29 août au jeudi 4 septembre

3. DESCRIPTION DE LA PRATIQUE

- Dans les 3 dernières années, avez-vous pratiqué dans un service d'urgence : Oui Non
 - Spécifiez dans quel(s) établissement(s) vous détenez actuellement des priviléges en urgence et précisez votre statut

Établissement(s)	Statut(s)

4. NOUVEAU DIPLÔMÉ – Vous n'avez pas encore exercé

- Indiquez le nom de l'université où vous avez complété votre formation en médecine de famille :
 - Spécifiez le nom du directeur de programme :

5. SIGNATURE

- Apposez votre signature ci-dessous : _____

- Veuillez retourner ce formulaire par **courriel** aux coordonnées ci-dessous.

Centre national Médecins-Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 9^e étage
Québec (Québec), G1S 2M1

Adressse électronique : cnpmc@sante.gouv.qc.ca

Téléphone : 367-995-6224 / Sans Frais : 1 800 463-2647